



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 33379

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que la direction régionale de France Télécom implantée à Metz vient d'être supprimée au profit de la création d'une direction régionale étendue, implantée à Nancy. Cette décision est très surprenante compte tenu de ce que Metz, le chef-lieu de la région, est en pointe en matière de télécommunication et de télématique. France Télécom s'était engagée à maintenir ses autres services à Metz et à ce qu'il n'y ait pas d'effet d'entraînement supplémentaire au détriment de Metz. Or à peine la suppression de la direction régionale est-elle mise en oeuvre que de nouvelles inquiétudes se font jour. En effet, selon des sources syndicales, il serait maintenant envisagé de supprimer l'UIR de Metz (unité de construction de lignes) pour la regrouper dans la région nancéenne. Il serait également envisagé de supprimer l'UER de Metz (unité gérant les abonnés et les autocommutateurs) pour la regrouper à Nancy. Si tel était le cas, on serait en présence d'une volonté de démantèlement des structures de France Télécom implantées à Metz et en Lorraine du Nord. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il peut lui confirmer les engagements selon lesquels le transfert de la direction régionale de France Télécom n'aura pas d'effet d'entraînement pénalisant pour Metz. En particulier, elle souhaite avoir confirmation du maintien à Metz de l'UIR et de l'UER existantes.

Texte de la réponse

La réorganisation des deux directions régionales de Nancy et Metz a pour but, dans le cadre de la concurrence et du développement des marchés, d'améliorer le service rendu aux clients et d'accroître l'efficacité du service public, en permettant une présence renforcée auprès des clients, une plus grande réactivité et une meilleure adaptation aux attentes de la clientèle. Ce sont les unités opérationnelles locales (agences commerciales, établissements techniques) qui ont la responsabilité directe de l'action de France Télécom au bénéfice du public ; elles doivent pouvoir disposer de moyens d'action supplémentaires. Les sièges des directions régionales, quant à eux, regroupent des services fonctionnels et de coordination pour permettre aux unités opérationnelles d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Les directions régionales de Nancy et de Metz se rapprochent pour évoluer au sein d'une structure commune, la « direction régionale de Lorraine », destinée à apporter une réelle valeur ajoutée aux unités qui lui sont rattachées ; elle permettra un renforcement substantiel de leurs moyens d'action. La typologie des marchés de ces deux régions très semblables, l'imbrication forte qui existe déjà entre les deux services et leur proximité géographique ont été les facteurs prépondérants dans la décision de regroupement. Le siège de la nouvelle direction sera situé à Nancy, mais de façon à préserver l'équilibre régional des activités de France Télécom en Lorraine, une agence chargée des clients professionnels unique a été créée par fusion des deux agences existantes à Metz et à Nancy et l'état-major sera installé à Metz. En outre, le siège d'une nouvelle unité comptable est également implanté à Metz, cette unité reprenant les activités comptables de Nancy mais aussi de toutes les directions régionales de France Télécom dans l'Est de la France. France Télécom entend maintenir l'équilibre existant en matière d'emploi entre les bassins d'emploi de Metz et de Nancy : actuellement, 1 850 personnes pour la Moselle et le nord de la Meurthe-et-Moselle, et 2 900 personnes pour la Lorraine sud travaillent pour la maison mère et ses filiales. Ces chiffres n'ont pas vocation à

évoluer différemment des tendances nationales. Ce changement d'organisation permet également l'introduction d'activités nouvelles et en développement à Metz et à Nancy. Cette évolution offre donc une garantie pour l'avenir du personnel et elle évitera des surnombres dans les services qui voient leurs activités se réduire. C'est d'ailleurs la volonté de France Télécom d'optimiser son organisation pour réduire ses coûts et d'en faire bénéficier ses clients. C'est ainsi qu'un service client « Wanadoo » comprenant au départ une trentaine d'emplois sera implanté à Metz l'année prochaine. Ce principe d'équilibre entre les différentes implantations régionales guidera également les prochaines étapes, en particulier l'évolution des « unités d'exploitation et d'infrastructure réseaux » dont les études vont démarrer prochainement. Les changements de métier résultant de ces créations font l'objet d'un accompagnement particulièrement suivi et approprié, tant financier qu'en termes de formation. Ils contribuent par la nature des postes proposés à un enrichissement professionnel des cadres ou agents concernés. Bien entendu, ces questions font l'objet actuellement de discussions avec les intéressés et les organisations professionnelles.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33379

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1999, page 4490

Réponse publiée le : 1^{er} novembre 1999, page 6303